Niort, le vendredi 24 mai 19

Monsieur le DASEN,

Nous souhaitons attirer votre attention sur les collèges de Prévert de Moncoutant et le collège Migaud de L'Absie.

Depuis plusieurs années, le climat scolaire dans ce regroupement est difficile et vous n'êtes pas sans ignorer les difficultés rencontrées par les enseignants de ces 2 structures. 70% des enseignants partagent leurs services sur ces 2 structures distinctes.

La difficulté réside principalement dans la capacité à accueillir les élèves, à les encadrer alors que la grande majorité des personnels intervient sur les deux établissements. Les enseignants sont donc beaucoup moins disponibles... Ce schéma a montré ses limites (notamment lors de l'absence du personnel de direction dans l'un ou l'autre établissement).

Ces deux établissements accueillent au total 424 élèves (dont 14 élèves en ULIS). La gestion et l'accueil des élèves est souvent problématique et repose régulièrement sur les personnels enseignants qui ont peu de temps à accorder à cette mission du fait de leur nomination sur deux établissements.

Depuis plusieurs années, les enseignants s'investissent pour pallier l'absence de CPE, mais ces collègues s'épuisent de voir que les moyens alloués à cette structure particulière sont gelés.

A titre comparatif, à la rentrée 2019 ce regroupement d'EPLE constitue le 13eme collège du département en termes d'effectif, et pourtant c'est le seul collège du département de plus de 250 élèves sans CPE.

Le SE-Unsa demande qu'un emploi de CPE soit positionné sur cette structure.

Nous souhaitons pouvoir nous entretenir avec vous sur ce sujet dans les meilleurs délais afin de trouver une issue favorable pour les personnels de ces deux structures à la rentrée prochaine.

Veuillez agréer, Monsieur le DASEN, l'expression de notre considération.

Perrine PROST	Johann Baranger
Secrétaire Académique du SE-Unsa	Secrétaire départemental du SE-Unsa 79